



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA CULTURE

Direction régionale des affaires culturelles du Grand-Est
Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Marne

Dossier suivi par : Virginie THEVENIN

Objet : demande de permis de construire

**MAIRIE DE REIMS - DIRECTION DE
L'URBANISME
36 RUE DE MARS
51036 REIMS CEDEX**

A Reims, le 09/02/2018

numéro : pc45418k0021

adresse du projet : 45 RUE COGNACQ JAY 51100 REIMS

nature du projet : Construction neuve établissement de santé

déposé en mairie le : 05/02/2018

reçu au service le : 09/02/2018

servitudes liées au projet : Hors espaces protégés -

demandeur :

CHU DE REIMS MME DE WILDE
45 RUE COGNACQ JAY
51100 REIMS

Ce projet ne concerne aucun des espaces suivants : périmètre de protection de monument historique, secteur sauvegardé, aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine, zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, site classé ou inscrit. Par conséquent, la consultation ou l'accord de l'architecte des Bâtiments de France n'est pas obligatoire.

Par ailleurs, en application du décret n°2010-633 du 8 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des affaires culturelles, le projet n'appelle pas de recommandations ou d'observations au titre du patrimoine, de l'architecture, de l'urbanisme ou du paysage.

Ce projet a fait l'objet d'échanges préalables avec l'UDAP. Il n'appelle pas de remarque.

L'architecte des Bâtiments de France

Virginie THEVENIN